

## Endettement des agents non financiers en France 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Le 15 juillet 2015

### Hausse du taux d'endettement des sociétés non financières – pour partie en raison d'effets de change – et des administrations publiques

#### Encours de dette par secteur

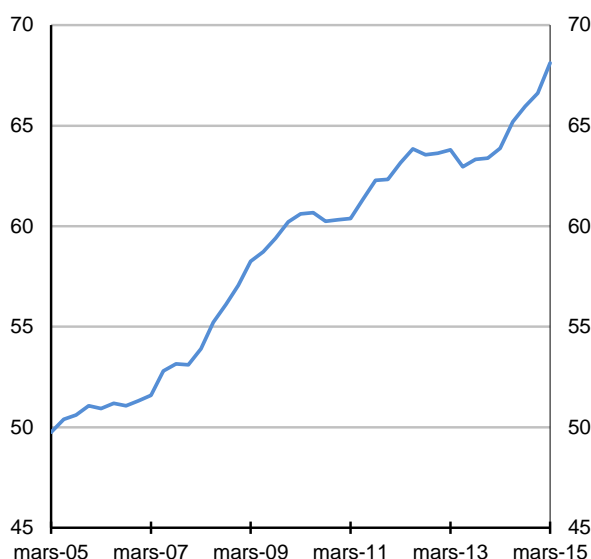
	Encours en milliards d'euros, valeur nominale, CVS				
	mars-14	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15
Agents non financiers privés	2 521,2	2 555,6	2 578,7	2 601,1	2 649,3
Ménages	1 164,4	1 170,4	1 174,9	1 179,8	1 189,0
Sociétés non financières	1 356,7	1 385,3	1 403,9	1 421,3	1 460,3
Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)	1 998,9	2 027,6	2 035,4	2 037,8	2 089,4

L'endettement des SNF s'accroît de 2,7 %. 40% environ de la hausse sont dus à la valorisation des emprunts contractés en devises. L'augmentation de l'endettement des administrations publiques est de 2,5 %. Le niveau s'établit à 1460 Mds d'euros pour les premières et 2089 Mds d'euros pour les secondes.

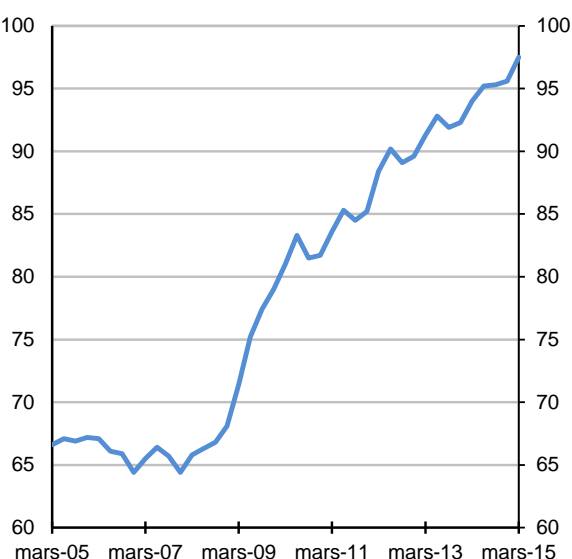
Parallèlement, l'endettement des ménages augmente modérément (1189 Mds, après 1180 Mds en décembre 2014), suivant la tendance observée les trimestres antérieurs.

#### Taux d'endettement par secteur (en valeur nominale, en % du PIB)

Sociétés non financières (CVS) 



Administrations publiques (non CVS) (Dette de Maastricht) 



## Taux d'endettement

	Taux d'endettement CVS, en %				
	mars-14	juin-14	sept.-14	déc.-14	mars-15
<b>Agents non financiers privés</b>					
en % du PIB	118,7	120,3	121,2	121,9	123,6
<b>Ménages</b>					
en % du PIB	54,8	55,1	55,2	55,3	55,5
en % du revenu disponible brut	84,6	84,9	84,9	85,0	85,3
<b>Sociétés non financières</b>					
en % du PIB	63,9	65,2	66,0	66,6	68,1
en % de la valeur ajoutée	126,4	129,3	131,0	132,3	135,0
<b>Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)</b>					
en % du PIB	94,0	95,2	95,3	95,6	97,5

Source et réalisation : Banque de France, Insee (pour la dette publique au sens de Maastricht, le PIB, le RDB et la VA)

Au premier trimestre 2015, la dette rapportée au PIB augmente de :

- 1,5 point pour les sociétés non financières. Leur taux d'endettement continue de progresser de façon soutenue (68,1 % en mars 2015 contre 66,6% à fin décembre 2014), tiré par la hausse de leur endettement de marché, lui-même dû pour moitié à la valorisation des devises dans lesquelles des titres ont été émis ;
- 0,2 point pour les ménages, les crédits à l'habitat marquant une hausse plus sensible que le trimestre précédent ;
- 1,9 point pour les administrations publiques. Cette augmentation, usuelle en début d'exercice budgétaire (le programme de financement de l'État étant bouclé dès le milieu de l'année), est en général suivie par une stabilisation / légère décline au second semestre.

## Compléments

L'endettement des agents non financiers privés regroupe l'endettement des sociétés non financières et celui des ménages (particuliers et entrepreneurs individuels, auxquels on ajoute les institutions sans but lucratif au service des ménages, telles que notamment les syndicats ou associations).

L'endettement des ménages comprend l'ensemble des crédits contractés auprès des intermédiaires financiers français et étrangers.

L'endettement des sociétés non financières se compose des crédits obtenus auprès des intermédiaires financiers français et étrangers et des titres de créance (principalement des obligations) émis sur les marchés financiers. La dette des sociétés non financières présentée ici ne comprend pas les opérations de prêts/emprunts entre entreprises appartenant à un même groupe. Elle est prise en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement des fonds empruntés. Pour les emprunts en devises, l'encours nominal en devise est converti en euros en appliquant le taux de change de la date d'arrêté considérée. Le montant de la dette est donc affecté par les variations du taux de change de l'euro (avant prise en compte d'éventuelles opérations de swaps ou de couverture) vis-à-vis des devises de libellé des emprunts et émissions de titres de créance considérés.

Source et réalisation : Direction Générale des Statistiques

Réalisé le 15 juillet 2015

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à [2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr](mailto:2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr)